

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

A remplir lors du choix définitif des modules sinon attendre l'entretien de positionnement

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT VERS LES FORMATIONS DE SANTÉ 2019 Public en poursuite d'études

Je soussigné (e) :

NOM :

PRENOM :

Cocher la/les cases correspondantes :

FRAIS D'INSCRIPTION	<input type="checkbox"/> Règlement en 1 fois lors de la constitution du dossier et non remboursable en cas de désistement		100 €
MODULES SOCLES	<input type="checkbox"/> MODULE 1 - 35 heures LE PROJET PROFESSIONNEL <input type="checkbox"/> MODULE 2 - 77 heures ENVIRONNEMENT SANITAIRE ET MEDICO-LEGAL - Connaissance des environnements professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux – 56 h - Engagement et citoyenneté – 14 h - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 – 7 h <input type="checkbox"/> MODULE 3 - 72 heures STAGE D'IMMERSION	184 h	1176 €
MODULES OPTIONNELS	DEVELOPPEMENT DES CAPACITES ET CONSOLIDATION DES PRE-REQUIS		
	<input type="checkbox"/> OPTION 1 : Les écrits professionnels	35 h	315 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 2 : La communication professionnelle	21 h	189 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 3 : Les aptitudes numériques	21 h	189 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 4 : La méthodologie de travail	35 h	315 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 5 : Anatomie et physiologie humaine	35 h	315 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 6 : Anglais (module en ligne)	42 h	150 €
	PREPARATION AUX EPREUVES DE CONCOURS		
	<input type="checkbox"/> OPTION 7 : Préparation aux tests psychotechniques (AP)	57 h	513 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 8 : Préparation aux épreuves écrites (concours AS/AP)	35 h	315 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 9 : Préparation aux épreuves orales (concours AS/AP)	35 h	315 €
TARIF GLOBAL :€			

A Le/...../.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :
(par les parents si le candidat est mineur)

► DOSSIER A RETOURNER COMPLET A :

IRFSS BFC – Centre Régional de Formation Professionnelle et Préqualifiante - 2 rue du Golf – 21800 QUETIGNY

Cadre réservé au CRFP

Dossier reçu le :/...../..... - Contrôlé le :/...../.....

Complet - Incomplet

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

- Le dossier d'inscription ci-joint dûment rempli
- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat exposera les raisons pour lesquelles il souhaite s'engager dans le parcours d'accompagnement
- Un curriculum vitae
- La photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité (si demande de renouvellement en cours merci de joindre une copie du récépissé)
- Une carte de séjour ou une carte de résident en cours de validité pour les personnes hors nationalité française
- Une attestation d'assurance responsabilité civile nominative **valable pour toute la période de la formation (attention, il ne s'agit pas d'une assurance scolaire)**
- Pour les parcours infirmier : la photocopie du diplôme du baccalauréat permettant l'inscription sur PARCOURS SUP
- 1 photographie d'identité avec nom et prénom au dos (en plus de celle à coller sur la fiche d'inscription)
- 2 enveloppes timbrées : 1 timbrée pour 20 g et 1 format A5 timbrée pour 50 g
- Un chèque de 100 € à l'ordre de CRFP FPQ en règlement des frais d'inscription. Il est rappelé que cette somme ne sera en aucun cas remboursée

Pour les personnes réalisant un stage d'immersion

- Un certificat médical de vaccination attestant être à jour de ces vaccins contre la Diphtérie, le Tétanos, la Polio et l'Hépatite B, obligatoires pour les stages dans le secteur de la santé (Instruction n° DGS/R11/R12/2014/21 du 21 janvier 2014 relative aux modalités d'application de l'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 du code de la santé publique)
- Une attestation d'assurance **couvrant la responsabilité civile et les risques professionnels en stage dans le domaine de la santé**
- Une attestation de droits Sécurité Sociale à jour

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Toute inscription est ferme et définitive. Toute démission ou exclusion après le début des cours ne donnera lieu à aucun remboursement, aucune réduction, l'intégralité de la formation restant due. Une fois l'inscription réalisée, le stagiaire s'engage à suivre régulièrement les cours, à respecter le planning et le règlement intérieur de l'institut (toute absence doit être justifiée). L'institut possède une charte accueil et accompagnement de l'étudiant et du stagiaire et s'engage à la respecter.

Conformément à la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.